

Session du Conseil Municipal du
30 Mars 1963

Le trente mars mil neuf cent soixante-trois à dix huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance extraordinaire sous la Présidence de son Maire

étaient présents : M. le Maire, Seneux adjoint, Paulien, Legrand, Violette, Truffaut, Bourcier, Née, Rabier formant la majorité des membres en exercice
Absents : M. le Gilles, Farant, Cumant, Robert,
Secrétaire : M. Truffaut

Le Président ouvre la séance et informe l'Assemblée que la Commission des Finances a étudié le 28 courant, le projet de budget primitif pour 1963 et l'a approuvé.

Il donne lecture des divers chapitres et après explications fournies à la demande de certains conseillers, le budget est voté à l'unanimité des membres présents. Il s'élève en recettes et dépenses à 567 503 Fcs 51 et les centimes additionnels pour insuffisance de revenus sont maintenus au même chiffre qu'en 1962. Les impositions de 1963 ne seront donc pas augmentées de notre fait.

Le Maire répond à certaines interrogations, notamment au sujet des branchements des particuliers sur le collecteur d'égout actuellement en construction - des constructions d'H.L.N. - des logements à attribuer dans les blocs de la Société Immobilière "Mouney le Val" de la Papeterie Lecoussinois.

Il soumet au Conseil Municipal les plans des aménagements à faire au rez-de-chaussée de la Mairie et de construction de l'appartement du secrétaire au 2^{ème} étage. Ils sont adoptés.

La séance est ensuite levée à 20h 15

